



EVAC — Évacuation simple

Maîtriser la chaîne d'évacuation et adopter les bons réflexes face à une situation d'urgence

Durée
1,5 heures

Lieu
Intra

Groupe
2 à 10 personnes

Tarif
Sur devis

1 PUBLIC CONCERNÉ & PRÉREQUIS

Tout personnel de l'établissement : salariés (CDI, CDD, intérimaires, nouveaux arrivants), quel que soit le poste occupé.

Prérequis : *Aucun*

2 OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le cadre réglementaire de l'évacuation et identifier les obligations de l'employeur et du salarié.
- Connaître et appliquer les procédures d'évacuation : déclenchement de l'alarme, organisation de la chaîne, rôles et conduites à tenir.
- Identifier les cheminements d'évacuation, maîtriser les rôles de guide-file et serre-file, et gérer les situations imprévues dont les PMR.

3 COMPÉTENCES VISÉES

- Cadre réglementaire : art. R.4227-39 CT et obligations de l'employeur
- Les types d'évacuation : incendie, alerte attentat, accident industriel...
- Déclencher l'évacuation : détecter, décider, agir sans délai
- Donner l'alarme et donner l'alerte : différences et procédures
- La chaîne d'évacuation : rôles, responsabilités, coordination
- Rôles du guide-file et du serre-file : missions et postures terrain
- Conduites à tenir : évacuer calmement, sans ascenseur, sans bagage
- Point de rassemblement : localisation, comptage, remontée d'information
- Gestion des imprévus : fumée dans les couloirs, accès bloqué, panique
- Prise en charge des PMR : espaces d'attente sécurisés et procédures
- Gestion des refus d'évacuation : communication et obligations légales
- Visite des locaux : repérage des sorties, cheminements et points critiques



EVAC — Évacuation simple

Maîtriser la chaîne d'évacuation et adopter les bons réflexes face à une situation d'urgence

Durée
1,5 heures

Lieu
Intra

Groupe
2 à 10 personnes

Tarif
Sur devis

4 ORGANISATION & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Partie 1 — Théorie (1h) : Cadre réglementaire et obligations · Types d'évacuation et déclenchement · La chaîne d'évacuation et les rôles · Conduites à tenir · Gestion des imprévus et des PMR · Lecture du plan d'évacuation. Partie 2 — Pratique (0h30) : Visite commentée des locaux · Identification des sorties de secours et cheminements · Analyse des points critiques · Vérification du plan d'évacuation

Moyens pédagogiques

- Ordinateur & vidéoprojecteur
- Support de cours remis aux participants
- Consignes internes de l'établissement
- Consignes internes de sécurité
- Consignes internes de l'établissement
- Registre de sécurité (document de référence)

5 CERTIFICATION & MAINTIEN DES COMPÉTENCES

✓ Attestation de formation — EVAC

Modalité d'évaluation : Évaluation formative continue réalisée oralement tout au long de la session et lors de la visite pratique des locaux.

Maintien et actualisation : Conformément à l'art. R.4227-39 CT, un exercice d'évacuation doit être organisé tous les 6 mois minimum. CBP propose l'encadrement de votre exercice annuel

Programme conforme à l'article R.4227-39 du Code du travail. Formation répondant aux obligations légales d'évacuation des lieux de travail et des ERP.

6 MODALITÉS D'ACCÈS & ACCESSIBILITÉ

Le formateur prend contact en amont pour recueillir les spécificités, le plan des locaux et les consignes internes de l'établissement. Contacter le secrétariat minimum un mois avant le début de la formation.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Prendre contact en amont avec notre référent handicap pour tout aménagement. Contact : jquarteron@croixblanche.info

7 QUALIFICATION DES FORMATEURS

Professionnels des métiers de la sécurité.